



Fiche Programme Formation Initiale Habilitation Electricien Basse Tension + Haute Tension

B1(V) / B2(V)(Essai) / BR / BC / BE + Attributs (Mesure / Essai / Vérification)

H1(V) / H2(V)(Essai) / HC / HE + Attributs (Mesure / Essai / Vérification)

➔ Objectif de la formation :

Former le personnel électricien à la réalisation de travaux et interventions en basse tension et en haute tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

➔ Public concerné :

Electricien en travaux neufs, technicien de maintenance ou d'exploitation d'installations électriques BT et HTA.

➔ Pré-requis :

Connaissances techniques en électricité ou diplôme en électrotechnique.

➔ Durée :

- 3,5 jours (24,5 heures de théorie et 3,5 heures de pratique).
- Recyclage recommandé tous les 3 ans.

➔ Nombre maximum recommandé de stagiaires :

12 pour la théorie - 6 pour les travaux pratiques.

➔ Objectifs pédagogiques :

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
 - Identifier les risques liés à l'électricité et leurs effets sur le corps humain.
 - Connaître les prescriptions de sécurité définies par la NF C 18-510.
 - Adopter la bonne conduite en cas d'incident ou d'accident électrique.
 - Réaliser des interventions générales.
 - Réaliser des opérations d'ordre électriques dans le cadre de travaux en BT et HTA.
 - Appliquer les procédures de consignation en BT et HTA.

➔ Contenu de la formation :

- Réglementation et responsabilités : décret du 22/09/2010, rôle de l'employeur et du salarié.
- Notions de base en électricité : tension, courant, protections.
- Risques électriques : électrisation, électrocution, incendie.
- Zones d'environnement et domaines de tension.
- Moyens de protection et comportements sécuritaires (EPI / EPC).
- Travaux hors tension et sous tension (notions, la formation n'est pas à vocation TST).
- Consignation, mise à la terre, VAT en BT et HTA.
- Essais, mesures, vérifications en BT et HTA.
- Exercices pratiques sur installations BT et HTA.

➔ Méthodes pédagogiques :

- Alternance de théorie et d'échanges interactifs (photos, vidéos...).
- Études de cas, démonstrations et exercices.
- Support visuel EleCS.Conseil conforme à la NF C 18-510.

➔ Évaluation et validation :

- QCM de validation des acquis.
- Attestation de fin formation remise au stagiaire.
- Proposition d'habilitation adressée à l'employeur.
- Remise d'un titre d'habilitation à remplir par l'employeur.

➔ Références réglementaires :

- NF C 18-510
- Décret n°2010-1016 du 30 août 2010.
- Articles R.4544-9 à R.4544-11 du Code du travail.